



SECRETARIAT GENERAL

Division
du Personnel

VR/DP/NM/AT/...

Affaire suivie par
Noureddine MEZOUAR

Bureau 328

Téléphone
(687) 26 61 89

Fax
(687) 26 61 81

Mél.
ce.dp@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le 8 FEV. 2012

**Le secrétaire général du vice-rectorat de la
Nouvelle-Calédonie**

A

**Monsieur le directeur des ressources
humaines de la fonction publique**

Objet : Avis de vacance de poste d'administrateur de système d'information et
administrateur de base de données du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

PJ : Fiche de vacance de poste de la DSI

Conformément à l'article 8 de la convention portant sur la mise à disposition globale et gratuite des personnels rémunérés sur le budget de l'Etat au titre de l'exercice des compétences en matière d'enseignement du second degré public et privé, d'enseignement primaire privé et de santé scolaire, en date du 18 octobre 2011, je vous transmets pour publication l'avis de vacance de poste d'administrateur de système d'information et administrateur de base de données du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

Je vous remercie de bien vouloir le faire publier.

LE SECRETAIRE GENERAL

Thierry MABRU

AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans la fonction publique

N° du

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTIF DU POSTE
Collectivité : Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie Direction : Direction générale des enseignements Service : Division des services informatiques Site : Immeuble Dézarnaulds - Nouméa	Intitulé du poste : Administrateur de système d'information et administrateur de base de données Cadre : Etat ou Territorial Corps : Ingénieur d'études Catégorie : A Poste à pourvoir à compter de : immédiatement

Recrutement par voie statutaire :

☒ **mutation d'un personnel titulaire**

☐ **détachement**

☐ **recrutement externe sur titre**

Missions principales

Placé sous l'autorité du chef de la division des services informatiques, l'agent retenu sera chargé des tâches suivantes :

- installer et administrer les différents composants du système d'information (serveurs d'authentification et d'habilitation, serveurs de base de données, serveurs d'application et d'administration et frontal web)
- déployer les applications n-tiers
- assurer l'exploitation et les mises à jour
- administrer les bases de données (DBA)
- assurer l'interface avec le service d'assistance aux établissements
- contrôler et assurer la cohérence du système
- veiller à l'intégrité et la sécurité des données
- veiller au respect de la confidentialité des données
- réaliser et automatiser des procédures d'exploitation
- restituer ou aider à la restitution des données

Profil

Connaissances :

- système d'exploitation Gnu/Linux (Redhat)
- SGBD (DB2)
- serveur d'application (WEBLOGIC, Tomcat)
- serveur web (Apache)
- applications n-tiers, technologies J2EE
- outils de production (php, mysql, java, xml, sgl)
- authentification, habilitation (Arenb, RSA Cleartrust, FIM, OTP, LDAP)
- virtualisation (VMware)
- outils de supervision (Nagios, BigBrother, Centreon, Ccati)
- logiciel d'aide à la décision (Business Object)
- outils ETL (ODI)
- outils de helpdesk (Mantis, Glpi)
- notions de système-réseau

Qualités :

- rigueur, méthode et sens de l'organisation
- capacité d'adaptation et d'analyse
- aptitude à travailler en équipe et à partager les connaissances
- autonomie et sens des responsabilités

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Patrick ARGIRIOU, chef de la Dsi

Tél. : 26.61.39Fax : 26.61.837.....Mail : Patrick.Argiriou@ac-noumea.nc.....

*Les candidatures **précisant la référence du présent avis de vacance de poste**, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV devront parvenir à, au plus tard le :*



Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que le présent appel à candidature s'adresse en priorité aux fonctionnaires appartenant aux cadre(s) et corps mentionnés dans le descriptif du poste.

Toutefois, en l'absence de candidatures de fonctionnaires répondant à ces critères, le poste pourra être pourvu par :

x un fonctionnaire d'un autre corps ou cadre d'emplois réputé équivalent (même niveau de recrutement initial).

Une fois sa candidature retenue, l'agent devra solliciter son changement de corps ou de cadre, conformément aux dispositions de l'art. 13 de la délibération modifiée n° 81 du 24/07/1990 portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux

un recrutement externe sur titre

le recrutement d'un contractuel pour une durée déterminée qui n'excèdera pas 1 an (art. 11 du statut général des fonctionnaires).